

Arrêté portant modification de l'arrêté concernant les impressions par les unités de l'administration cantonale

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale (LCE),
du 22 mars 1983;

sur la proposition de son président,

arrête:

Article premier L'arrêté concernant les impressions par les unités de l'administration cantonale, du 24 mars 2010, est modifié comme suit:

A l'article 4, lettre d, l'expression "Centre d'impression de Fleurier" est remplacée par l'expression "Centre éditique de l'Etat de Neuchâtel".

L'annexe est modifiée conformément au texte ci-joint.

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

²Il sera publié dans la Feuille officielle et inséré au Recueil de la législation neuchâteloise.

Neuchâtel, le 13 novembre 2013

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND

Liste des unités de l'administration cantonale qui peuvent bénéficier de l'impression couleur

Département des finances et de la santé

Secrétariat général
Service financier
Service des contributions
Service de la santé publique
Service des bâtiments
Service informatique de l'Entité neuchâteloise

Département de la justice, de la sécurité et de la culture

Secrétariat général
Service de la justice
Service pénitentiaire
Police neuchâteloise
Service des affaires culturelles
Service des sports

Département de l'éducation et de la famille

Secrétariat général
Service de l'enseignement obligatoire
Service des formations postobligatoires et de l'orientation
Conservatoire de musique neuchâtelois
Lycée Jean-Piaget
Lycée Denis-de-Rougemont
Lycée Blaise-Cendrars
Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)

Département du développement territorial et de l'environnement

Secrétariat général
Service de l'aménagement du territoire
Service des transports
Service des ponts et chaussées
Service de l'énergie et de l'environnement
Service de la faune, des forêts et de la nature
Service de l'agriculture
Evologia
Service de la consommation et des affaires vétérinaires
Service de la géomatique et du registre foncier

Département de l'économie et de l'action sociale

Secrétariat général
Service de l'économie
Service de l'emploi
Service des migrations
Service de la cohésion multiculturelle

Chancellerie d'Etat

Secrétariat général
Service d'achat, de logistique et des imprimés

Autorités législatives

Secrétariat général du Grand Conseil

Autorités judiciaires